

Le 16 mai 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 55486- Réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 mai dernier, concernant les résultats d'analyse des échantillons de sols prélevés à Saint-Victoire-de-Sorel le 3 mai 2016.

Vous trouverez en pièces jointes le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport de l'inspection du 3 mai 2016 (14 pages).

Vous noterez que dans ce document des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (4)



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

Identification

Date de l'inspection : 2016-05-03	Heure d'arrivée : 10 h 00	Heure de départ : 12 h 30
Inspecteur : Lucie Veilleux	Accompagné de : <i>Annick Abel</i>	
N° intervention : 301031802	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-16-01-0415300	N° du rapport d'inspection : 401350971	
N° demande :	Type de demande :	
But de l'inspection : Échantillonnage des sols des résidences situées au 167, 181, 190, 199 et 207 rang Nord à Ste-Victoire-de-Sorel afin de vérifier la présence de manganèse		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Minéraux Mart inc.	
Nom usuel du lieu : Anciennement : Industries Beaumart Contrecoeur ltée	
N° du lieu : 16927063	Type de lieu : industrie
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 206, rang Nord Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,995527777800;-73,072416666700	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Minéraux Mart inc.		201, rue Montcalm, bureau 213 Saint-Joseph-de-Sorel (Québec) J3R 1B9	Y2045407

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Artiles 53-54 de la L.A.D.	propriétaire du 190 rang Nord	Artiles 53-54 de la L.A.D.
	propriétaire du 199 rang Nord	
	propriétaire du 207 rang Nord	

Mode d'identification
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : résidents

Plainte <input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 9	Nombre de photos annexées au rapport : 9
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Lucie Veilleux avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1200. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\veilu02\7610-16-01-0415300\2016-05-03	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Localisation
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Fiches de sondage

Échantillons		SO	
Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input checked="" type="checkbox"/> sol	jardins et cour avant	7	12
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte

SO

L'entreprise *Minéraux Mart inc.* souhaite augmenter sa production. Elle a déposé une demande de certificat d'autorisation (CA) en ce sens. Cependant, la municipalité refuse de donner son aval au projet. Depuis, il y a un litige entre la ville et l'entreprise.

La ville de Ste-Victoire-de-Sorel a récemment mandaté la firme *Imausar* pour échantillonner les terrains de certaines résidences, ainsi que les fossés, afin de vérifier la possible contamination des sols par les poussières émises par les activités de l'entreprise. Suite à la réception du rapport de cette firme, il s'est avéré qu'il y avait présence de manganèse en concentration supérieure au critère de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (PPSRTC) le long des fossés. Conséquemment, la direction de la santé publique a émis un avis pour les citoyens de ne pas consommer les légumes de leur potager.

La présente inspection vise donc à vérifier la présence de métaux dans les potagers des résidences visées. Deux des résidences (181 et 199 rang Nord) ont également été ciblées afin de procéder à l'échantillonnage des sols dans leur cour avant. Il a été décidé que les échantillons seraient prélevés à des profondeurs de 0 à 5 cm et 5 à 10 cm mais qu'en premier lieu, seuls les premiers 5 centimètres seraient analysés. Dans le cas où la présence de contaminants serait décelée, les échantillons de plus grande profondeur conservés seraient alors aussi envoyés au laboratoire pour analyse.

3 Description de l'inspection

Tous les échantillons ont été prélevés selon les prescriptions du *Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec*, soit les ouvrages *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyse environnementale, Cahier 1 – Généralités* (2008) et *Cahier 5 – Échantillonnage des sols* (2010) ainsi que le fascicule *Modes de conservation pour l'échantillonnage des sols* (DR-09-02, 2013).

Pour les jardins, les sols ont été prélevés de manière à former des échantillons composés. Le nombre de sous-échantillons a été déterminé en fonction de la taille des jardins. Une fiche de sondage a été remplie pour chacun d'eux (annexe 1). Les fiches de sondage contiennent les informations quant aux dimensions des jardins, à la description visuelle des sols, à leur remaniement ou non, au patron d'échantillonnage établis, aux amendements utilisés (le cas échéant), etc. Chaque point d'échantillonnage a été réalisé sur une surface de 10 cm x 10 cm. Tous les échantillons ont été prélevés à l'aide de truelles en plastique stériles jetables faites de polypropylène. Une truelle différente a été utilisée pour chaque jardin. Les échantillons composés ont été préparés sur le terrain, en mélangeant les sous-échantillons dans des sacs de polypropylène. Un sac différent a été utilisé pour chaque échantillon. Après homogénéisation, les échantillons ont été placés dans des sacs de marque « Ziploc » identifiés. Une photo et les coordonnées GPS de chaque jardin ont été prises.

Pour les cours avant, les sols ont été prélevés de manière ponctuelle. La localisation des points d'échantillonnage a été déterminée de manière à être situé loin de la route et du fossé, afin d'obtenir des résultats représentatifs de la contamination aéroportée, et non de celle provenant de la circulation des camions. Au 181 rang Nord, la localisation était à 4,5 m de la maison et à 12,5 m de la route. Au 199 rang Nord, la localisation était à 5 m du cabanon et 44 m de la route. Les sondages ont été faits à l'aide d'une pelle de métal préalablement lavée. Les trous creusés mesuraient environ 20 cm x 20 cm (photo no.6). Les échantillons ont été prélevés à l'aide d'une truelle en acier inoxydable neuve. Une truelle différente a été utilisée pour chaque échantillon. Les sols ont été récoltés sur les parois, immédiatement sous la surface gazonnée, jusqu'à 5 cm de profondeur. Les échantillons ont été placés dans des sacs de marque « Ziploc » identifiés. Les coordonnées GPS des 2 endroits ont été prises.

L'échantillonnage a débuté au 167 rang Nord et s'est poursuivi dans l'ordre croissant des adresses, pour se terminer au 207 rang Nord. Au moment de quitter, le balai de rue avait nettoyé la portion Est du rang Nord (photo no.9). On pouvait distinguer la présence de poussières noirâtres sur la chaussée en comparant le côté de la route ayant été nettoyé et celui qui ne l'avait pas été (photo no.7). Il y avait également des dépôts de minéraux noirâtres visibles le long du fossé. J'ai aussi remarqué que le bâtiment d'exploitation de l'usine était noirci de poussières. J'ai noté le passage de nombreux camions sur le rang Nord, durant toute ma présence sur le terrain. **Articles 53-54 de la L.A.D.** résident du 207 rang Nord, affirme que durant l'hiver, grâce à la présence de neige, il est facile de constater que les terres agricoles sont noircies de poussières, et ce, même très loin de la route.

Tous les échantillons ont été conservés dans une glacière avec des blocs réfrigérants. De retour au bureau, ils ont été placés dans le réfrigérateur cadennassé jusqu'au lendemain, jour où ils ont été expédiés à notre laboratoire de Laval.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

Des poussières noirâtres sont visibles sur le bâtiment de l'entreprise, sur la chaussée du rang Nord et le long des fossés. À eux seuls, les constats visuels relevés lors de la présente inspection ne permettent pas de conclure que les poussières atteignent les potagers des résidents. Seuls les résultats des analyses nous permettront d'obtenir ou non, des indices de la présence possible d'une contamination due aux activités de l'entreprise.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande d'attendre de recevoir les résultats des analyses et d'en informer les résidents aussitôt.

Rédigé par : Lucie Veilleux

Signature :

Date de signature : 2016-05-05

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Michelle Marcotte

Fonction : chef d'équipe

Signature :

Date : 2016-05-13

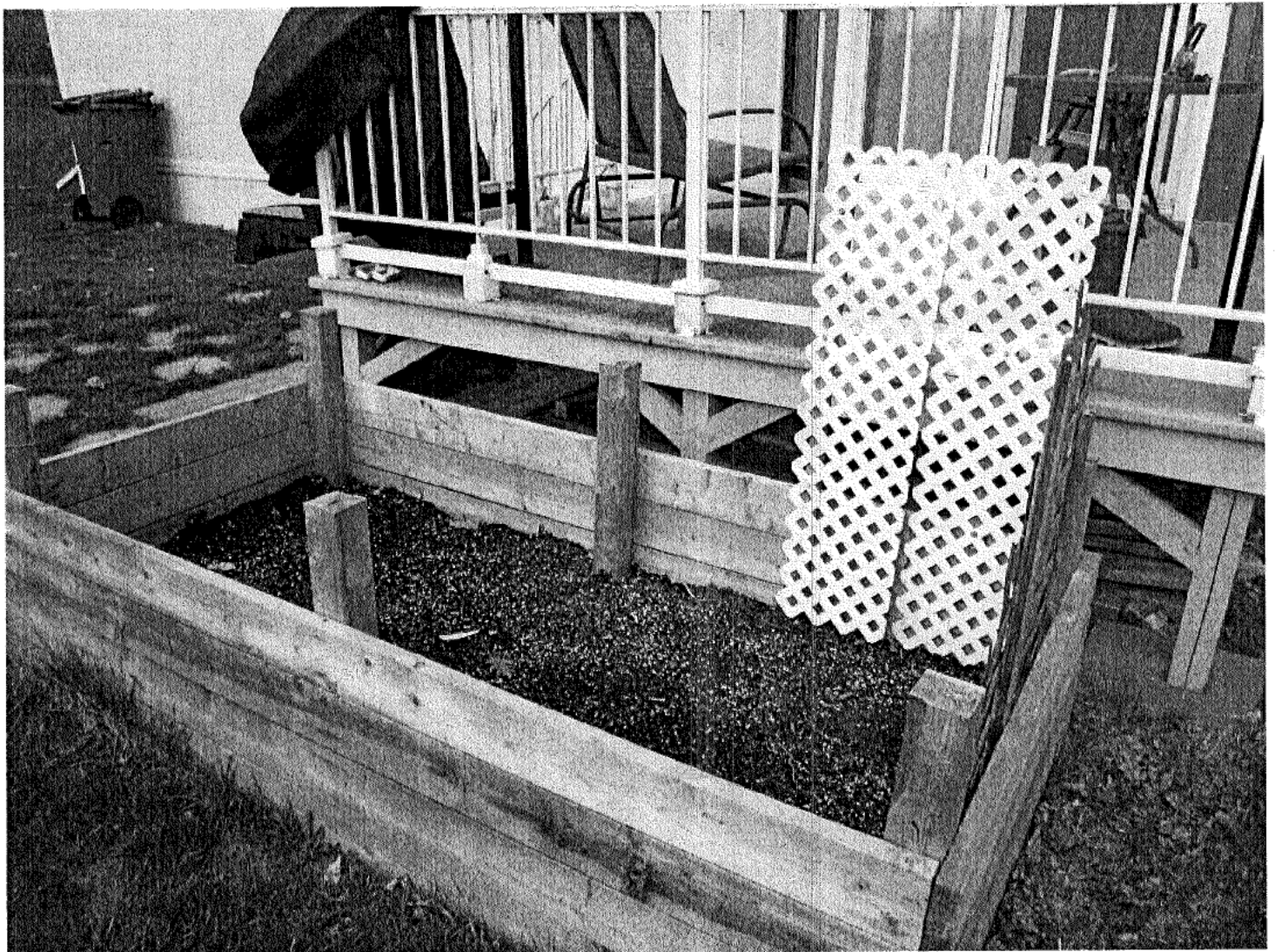
Commentaires :

OK. remettre les résultats à M-FD lors que tu les reçois.
Elle assure le suivi.



IMG_0937.JPG

Image 1: Jardin du 167 rang Nord



IMG_0938.JPG

Image 2: Jardin du 181 rang Nord

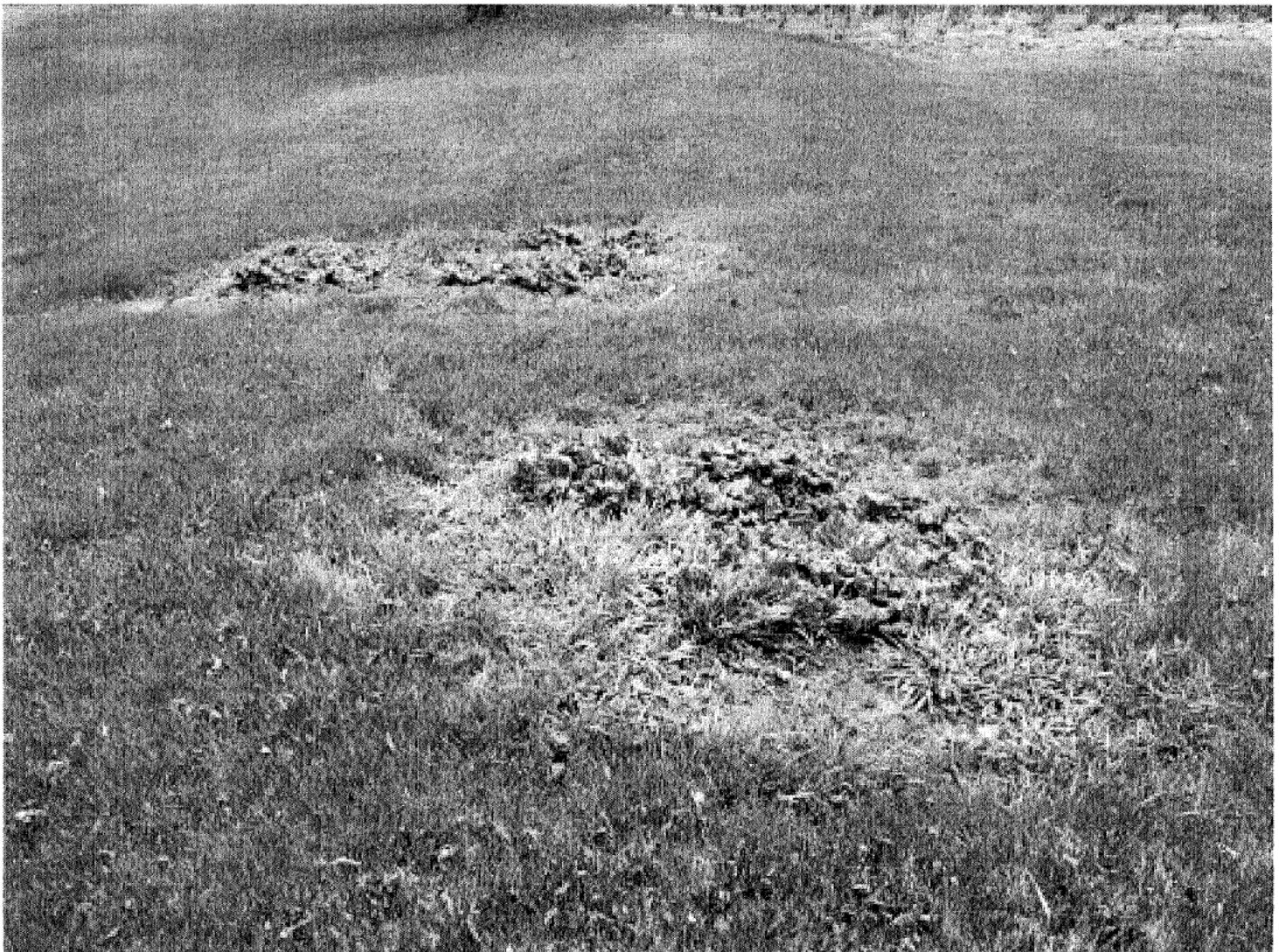
Annexe photos

Minéraux Mart inc. (7610-16-01-0415300)



IMG_0940.JPG

Image 3: Jardin du 190 rang Nord

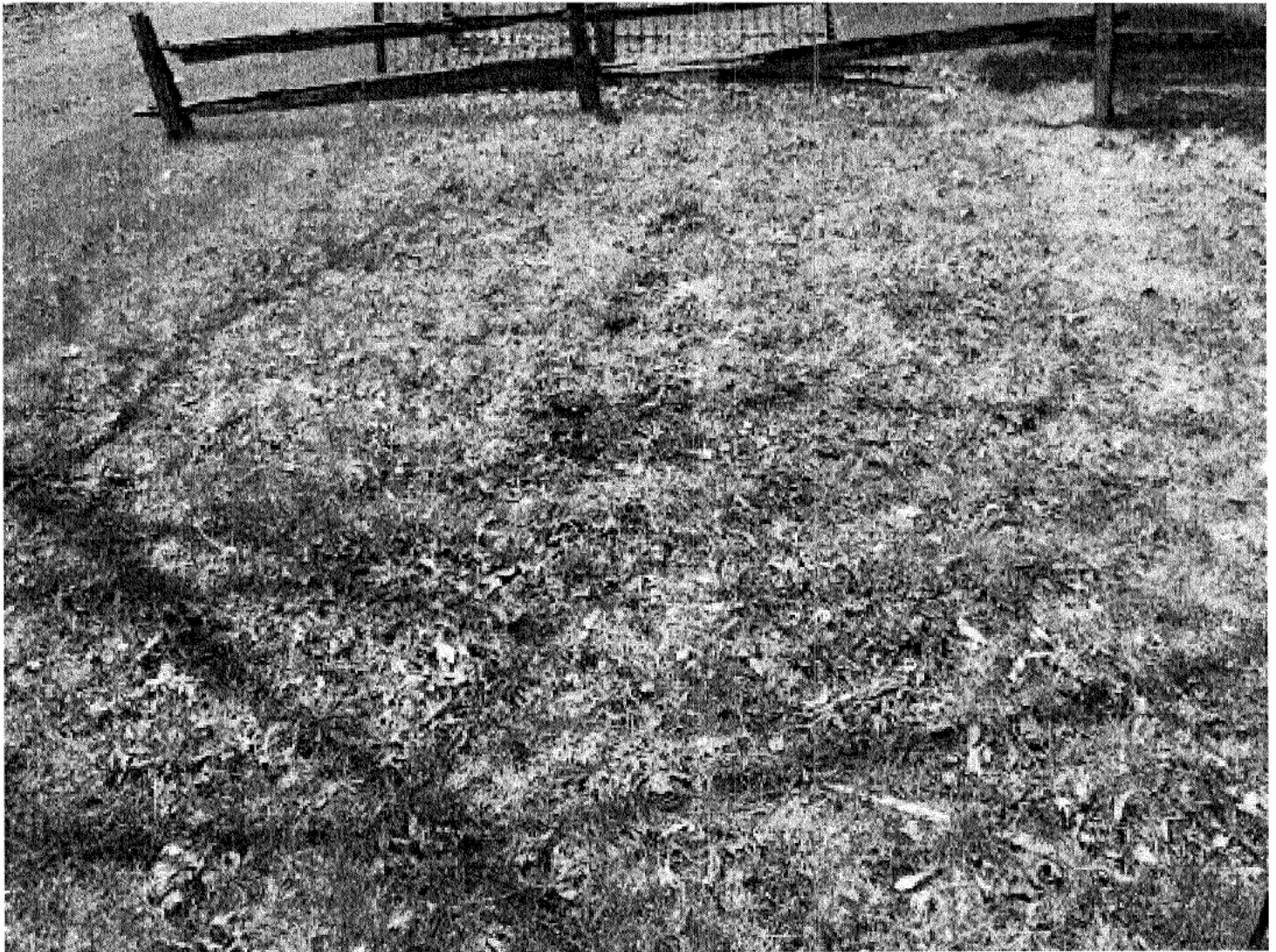


IMG_0941.JPG

Image 4: Plants de rhubarbe du 199 rang Nord

Annexe photos

Minéraux Mart inc. (7610-16-01-0415300)



IMG_0942.JPG

Image 5: Espace jardin du 207 rang Nord



IMG_0939.JPG

Image 6: Cour avant du 181 rang Nord

Annexe photos

Minéraux Mart inc. (7610-16-01-0415300)



IMG_0943.JPG

Image 7: Présence de poussières noirâtres visibles du côté gauche de la route (face au 207 rang Nord)



IMG_0944.JPG

Image 8: Aspect de la route, à la hauteur du 194 rang Nord

Annexe photos

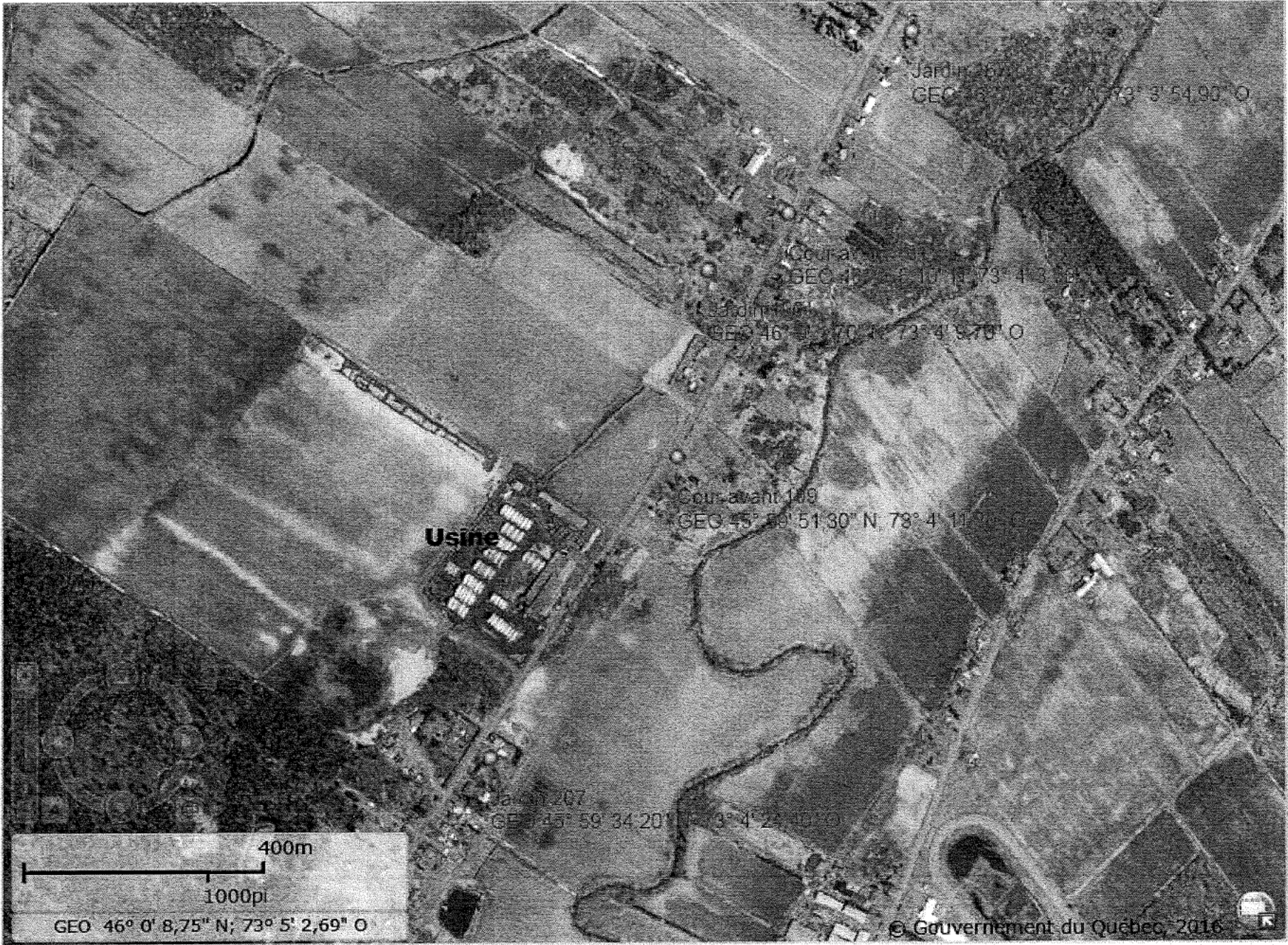
Minéraux Mart inc. (7610-16-01-0415300)



IMG_0945.JPG

Image 9: Balais de rue avant notre passage, à la hauteur du 1099 rang Nord

Carte 1
Localisation



Annexe 2 - Fiche de sondage ou de tranchée d'exploration

FICHE DE SONDAGE OU DE TRANCHEE D'EXPLORATION						
SOLS EN PLACE <small>(nature, composition, couleur, consistance, compacité, humidité, odeur, ...)</small>			ÉCHANTILLONS		ANALYSES	
PROF. (m)	DESCRIPTION VISUELLE		PROF. (m)	NO. DE TERRAIN	TYPE	PARAMÈTRE
0,05	Sabloneux compacité lâche brun foncé					
0,1	idem					

EXCAVATION	
ÉQUIPEMENT UTILISÉ :	truelle plastique usage unique
ÉLÉVATION DU TERRAIN :	
DIMENSIONS :	100 cm ² x 3
PROFONDEUR MAXIMALE :	10 cm
ORIENTATION :	
REMARQUES	Fumier cheval/vache Engrais Compost crevettes NON rotoculté

Vue en coupe : Vue en plan : Échelle :

<p>Gouvernement du Québec Ministère de l'Environnement</p>	PROJET : <u>Minéraux Mart</u>	SONDAGE / TRANCHEE No. :
	ENDROIT : <u>167, rang Nord</u>	PHOTOGRAPHIE : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
	No. DOSSIER :	No. :
	DESCRIPTION DU SITE : <u>jardin</u>	FACE DÉCRITE :
EFFECTUÉ PAR : <u>Lucie V.</u>	VÉRIFIÉ PAR :	
DATE : <u>2016-05-03</u>	DATE :	

Annexe 2 - Fiche de sondage ou de tranchée d'exploration

FICHE DE SONDAGE OU DE TRANCÉE D'EXPLORATION					
SOLS EN PLACE <small>(nature, composition, couleur, consistance, compacité, humidité, odeur ...)</small>		ÉCHANTILLONS		ANALYSES	
PROF. <small>(m)</small>	DESCRIPTION VISUELLE	PROF. <small>(m)</small>	NO. DE TERRAIN	TYPE	PARAMÈTRE
0,05	terreau commercial couleur noir compacité très lâche				
0,1	idem				

EXCAVATION

EQUIPEMENT UTILISÉ : truelle en plastique à usage unique

ÉLÉVATION DU TERRAIN :

DIMENSIONS : 100cm² x 2

PROFONDEUR MAXIMALE : 10 cm

ORIENTATION :

REMARQUES

Vue en coupe : Vue en plan : Échelle :

	PROJET : <u>minéraux Mart</u>	SONDAGE / TRANCÉE No. :
	ENDROIT : <u>181 rang Nord</u>	PHOTOGRAPHIE : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
	No. DOSSIER :	No. :
	DESCRIPTION DU SITE : <u>jardin</u>	FACE DÉCRITE :
	EFFECTUÉ PAR : <u>Lucie V.</u>	VÉRIFIÉ PAR :
DATE : <u>2016-05-03</u>	DATE :	

Annexe 2 - Fiche de sondage ou de tranchée d'exploration

FICHE DE SONDAGE OU DE TRANCHEE D'EXPLORATION					
SOLS EN PLACE <small>(nature, composition, couleur, consistance, compacité, humidité, odeur, ...)</small>		ÉCHANTILLONS		ANALYSES	
PROF. (m)	DESCRIPTION VISUELLE	PROF. (m)	NO. DE TERRAIN	TYPE	PARAMÈTRE
0,05	sablonneux couleur brun clair compacité lâche				
0,1	idem				

EXCAVATION	
ÉQUIPEMENT UTILISÉ : truelle en plastique jetable (usage unique)	
ÉLÉVATION DU TERRAIN :	
DIMENSIONS : 100cm ² x 5	
PROFONDEUR MAXIMALE : 10 cm	
ORIENTATION :	
REMARQUES	
jardin rotoculté chaux l'an passé engrais à l'occasion	
	Vue en coupe : <input type="checkbox"/> Vue en plan : <input type="checkbox"/> Échelle :

Gouvernement du Québec Ministère de l'Environnement	PROJET : <u>Minéraux Mart</u> ENDROIT : <u>190, rang Nord</u> No. DOSSIER : DESCRIPTION DU SITE : <u>Jardin</u> EFFECTUÉ PAR : <u>Lucie V</u> DATE : <u>2016-05-03</u>	SONDAGE / TRANCHEE No. : PHOTOGRAPHIE : Oui : <input checked="" type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> No. : FACE DÉCRITE : VÉRIFIÉ PAR : DATE :
---	---	---

Annexe 2 - Fiche de sondage ou de tranchée d'exploration

FICHE DE SONDAGE OU DE TRANCHEE D'EXPLORATION					
SOLS EN PLACE (nature, composition, couleur, consistance, compacité, humidité, odeur, ...)			ÉCHANTILLONS		ANALYSES
PROF. (m)	DESCRIPTION VISUELLE		PROF. (m)	NO. DE TERRAIN	TYPE PARAMÈTRE
0,05	sablonneux couleur dorée compacité lâche				
0,1	couleur brune compacité moyenne				

EXCAVATION	
EQUIPEMENT UTILISÉ :	truelle en plastique à usage unique
ÉLÉVATION DU TERRAIN :	
DIMENSIONS :	100cm x 2
PROFONDEUR MAXIMALE :	10cm
ORIENTATION :	
REMARQUES	
rien ajouté non remanié	

Vue en coupe : Vue en plan : Échelle :



PROJET : Minéraux Mart
 ENDROIT : 199 rang Nord
 No. DOSSIER :
 DESCRIPTION DU SITE : Plots de rhubarbe
 EFFECTUÉ PAR : Lucie V.
 DATE : 2016-05-03

SONDAGE / TRANCHEE No. :
 PHOTOGRAPHIE : Oui : Non :
 No. :
 FACE DÉCRITE :
 VÉRIFIÉ PAR :
 DATE :

